

Proposition pour la modération – version 2

Les 5 rôles de l'équipe modération
(les personnes se relaient durant l'Assemblée)

MODÉRATEUR : 1 personne

Au début de chaque Assemblée, rappeler :

- Les 5 rôles de l'équipe modération (en parlant du rapporteur, donner le site où sont les comptes-rendus : www.convergence-des-luttes.org)
- Les gestes non-verbaux (d'accord, pas d'accord, on se calme, déjà dit/trop long, point technique, plus fort, demande de parole, opposition radicale, remarque sexiste...)
- Le déroulement de l'Assemblée : d'abord des informations venant des différentes commissions, puis tour de parole libre
- Les règles de prise de parole : 2 minutes/personne, s'inscrire son nom auprès des preneurs de tour de parole (ouverture de la liste à la fin des prises de paroles des commissions)
- Règles de propreté + de civilité (s'asseoir pour que tout le monde puisse entendre, pas laisser ses déchets...)

Puis :

- Centraliser la liste des noms des gens pour la prise de parole
- Appeler les personnes tour à tour pour qu'elles prennent la parole
- Veiller au respect du temps de parole
- Ne jamais son opinion personnelle
- Simplifier et synthétiser ce qui est dit si besoin

Si un vote est proposé = 3 questions à poser à l'Assemblée :

- L'Assemblée veut-elle voter sur ce sujet ? (si moins de la moitié, pas de vote)
- Qui est pour ?
- Qui est contre ?

Bien poser une question claire

Conseils aux modérateurs :

- Demander de l'aide aux facilitateurs et chronomètre
- S'adapter aux situations avec souplesse
- Expliquer que l'équipe modération et le modérateur ne sont pas des pro mais des volontaires et que cette équipe est et doit être changeante (pour éviter une prise de pouvoir abusive)
- Toute personne intéressée est la bienvenue à 16h30 pour en débattre et se porter volontaire
- Quand suffisamment de personnes seront formées à la modération, l'idée est de tirer au sort

FACILITATEUR : 6 personnes

- Veiller au respect de l'espace de parole
- Gérer les demandes de la presse (voir avec la commission communication si besoin)
- Connaître les prénoms des différentes personnes à chaque rôle
- Renseigner au mieux les personnes venant à l'espace de parole avec des questions
- Faire en sorte que le modérateur puisse se concentrer sur son rôle

CHRONOMÈTRE : 1 personne

- Veiller au temps de parole (2min/pers)
- Rappeler les règles de prise de paroles toutes les heures

PRENEUR DE TOUR DE PAROLE : 2 personnes

- Noter les prénoms et une initiale des personnes et les transmettre au modérateur

RAPPORTEUR : 2 personnes (membres de la commission communication)

- Référent pour les CR et la relation avec les médias